



Association agréée - Arrêté du 4 octobre 1982

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSA

Vendredi 15 avril 2011 à 17H  
Maison des Associations Cours Tartas ARCACHON

En préambule le Président B.PLAN annonce :

- 45 personnes à jour de leur cotisation, et 43 représentés
- L'Assemblée peut valablement délibérer.
- Le maire nous rejoindra vers 18H30.

### 1/ Constitution du bureau de séance de l'Assemblée Générale :

Président Bernard PLAN

Secrétaire Eric LEFEBVRE, élu à l'unanimité

Assesseurs de séance : Gérard VINCENT élu à l'unanimité, Maguy FRISCH élue à l'unanimité

### 3/ Approbation du PV A.G 2010 :

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

### 1/ Rapport moral du Président :

Ce rapport concerne la période de Mai 2010 à Mars 2011

Quatre pôles d'activité : urbanisme, communication sensibilisation, environnement et gestion interne association

#### **1- URBANISME**

##### **Respect des règles d'urbanisme**

Nous sommes intervenus auprès de l'urbanisme à propos de 2 chantiers pour non respect du permis de construire : des arbres à conserver avaient été abattus.

Dans les deux cas nous avons été saisis par des riverains étonnés par l'abattage de grands arbres en cours de chantier.

Une grande vigilance doit accompagner la politique de sauvegarde du patrimoine naturel. Elle doit être assumée par la Municipalité en charge de faire respecter les permis de construire qu'elle délivre. Mais c'est aussi notre rôle de l'aider en attirant son attention sur les infractions.

C'est l'intérêt collectif que les règles destinées à sauvegarder le patrimoine soient appliquées, chaque citoyen peut y contribuer en nous contactant directement ou mieux en contactant l'association de son quartier.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE D'ARCACHON

Maison des Associations 51 cours Tartas 33120 ARCACHON

[www.sauvegarde-arcachon.org](http://www.sauvegarde-arcachon.org) et [assaarcachon.canalblog.com](http://assaarcachon.canalblog.com)

## **Charte des enseignes commerciales**

Nous participerons à l'étude d'une charte des enseignes commerciales que la Ville d'Arcachon a décidé de mettre en application dans un an sur toute l'étendue de la commune. Ce projet est important à la veille de l'achèvement de la reconstruction du centre ville et de la rénovation des voies publiques avoisinantes

## **Nouveaux projets d'urbanisme.**

### **Pole de biologie marine (POA) et îlot Peyneau**

Nous avons consacré beaucoup de temps à la réflexion sur l'impact que pourraient avoir ces deux projets sur notre patrimoine paysager.

Ces deux projets sont contraires à nos objectifs d'association et notre conseil du 30 mars a confirmé l'impossibilité d'y être favorable sans renier nos valeurs.

Nous avons longuement travaillé avec l'Université et la Ville d'Arcachon pour chercher une implantation du POA au Quai Goslar sans parvenir à une solution.

L'ASSA estime que les 2 projets ne sont pas acceptables sous la forme proposée, elle défendra des options plus « douces » pour le patrimoine paysager, lors des prochaines enquêtes publiques.

Notre Lettre de l'ASSA d'Avril fait le point sur ces 2 projets.

### **Rénovation de la Résidence des « Grands Chênes »**

Ce projet implique l'urbanisation d'espaces boisés protégés. Nous reconnaissons l'intérêt du projet, mais il porte atteinte au patrimoine collectif naturel. Nous avons fait part de nos réserves à la Ville et proposé que soit appliqué un principe de compensation par le boisement d'une surface équivalente. Elle nous a répondu favorablement

Nous n'avons pas information récente sur les autres projets de la Ville (parking de la Gare, médiathèque ...)

## **2- COMMUNICATION- SENSIBILISATION**

**Concours de photos :** L'association Arc en Ciel nous a bien aidés et les nombreuses œuvres reçues ont été de grande qualité. Les photos primées ont été exposées au stand ASSA du forum des associations, et lors d'une exposition itinérante dans les maisons de quartier.

**Journées du patrimoine :** L'ASSA « » avait un stand en Septembre au Parc Mauresque avec projection de vidéos de André Mouis sur l'histoire et le patrimoine d'Arcachon. Un rallye y a été organisé.

**Visaville** Comme chaque 2 ans nous avons un beau stand en Octobre au forum des associations.

### **Journal de l'ASSA**

Nous avons diffusé plusieurs lettres d'information consacrées principalement au projet de pole océanographique Aquitain.

**Site internet ASSA :** [www.sauvegarde-arcachon.org](http://www.sauvegarde-arcachon.org)

Maintenance permanente notamment de la page d'actualités

### **Publication de la « chronique du patrimoine »**

Poursuite de la publication par F Hannyoy (diffusion par courriel et sur notre site internet) avec toujours grand succès. Nous recherchons une nouvelle formule et faisons appel aux idées

## **3- ENVIRONNEMENT**

### **Régénération des espaces boisés publics**

L'ASSA participe au suivi du chantier lancé par la Ville d'Arcachon.

L'enjeu est bien l'image d'Arcachon « ville sous les pins ». L'opération doit être à présent « déclinée » au niveau des espaces boisés urbanisés privés

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE D'ARCACHON

Maison des Associations 51 cours Tartas 33120 ARCACHON

[www.sauvegarde-arcachon.org](http://www.sauvegarde-arcachon.org) et [assaarcachon.canalblog.com](http://assaarcachon.canalblog.com)

### **Coordination environnement Bassin d’Arcachon. (CEBA)**

Nous avons poursuivi notre participation aux réunions de la CEBA.(Coordination Environnement Bassin d’Arcachon) dont nous sommes adhérent. Par ce canal nous suivons les études en cours pour l’élaboration du SCOT et la faisabilité d’un « Parc naturel marin », et nous pouvons échanger, nous informer et agir sur les problèmes d’environnements du Bassin d’Arcachon.

### **4- GESTION INTERNE DE L’ASSA**

#### **Modification du règlement intérieur.**

Le conseil a approuvé la modification du règlement intérieur permettant d’assouplir les règles de représentation aux délibérations du Conseil tout en maintenant l’obligation de présence de la moitié de ses membres.

Cette modification doit permettre à la quasi-totalité des administrateurs de pouvoir voter les motions qui engagent profondément notre association (ex avis sur les révisions du PLU)

**En CONCLUSION** nos actions ont été conformes aux orientations et objectifs votés an AG 2010 mais nous n’avons pas pu remplir les objectifs suivants :

- Faire vivre et développer le forum de discussion [www.assaarcachon.canalblog.com](http://www.assaarcachon.canalblog.com)
- Réfléchir sur l’introduction des énergies renouvelables en site sensible (pavillons, espaces boisés)

#### **4/ Compte-rendu d’activité et objectifs et orientations 2011-2012 :**

Nos objectifs et orientations pour 2011/2012 résultent directement du rapport moral

#### **URBANISME**

- Poursuite de notre action pour le respect des règles d’urbanisme, en étroite coordination avec les associations de quartiers.
- Participation à l’élaboration d’une charte des enseignes commerciales.
- PLU : analyse des 3 révisions simplifiées du PLU (plan de masse UD3 Peyneau, Petit Port, Grands Chênes) et de la révision générale. Dialogue avec la Ville. Action de sauvegarde éventuelle
- Futurs projets d’urbanisme de la Ville. Vigilance dans l’attente d’informations. Participation active à la concertation promise.
- Relance du projet de la Ville d’incitation des propriétaires à la mise en conformité de leur clôture sur rue

#### **COMMUNICATION- SENSIBILISATION**

- Participation active aux journées du patrimoine
- Publication du journal de l’ASSA
- Publication de la « chronique du patrimoine » Recherche d’un nouveau type de chronique
- Maintenance / rénovation du site internet [www.sauvegarde-arcachon.org](http://www.sauvegarde-arcachon.org)
- Rechercher une nouvelle formule pour le forum de discussion [www.assaarcachon.canalblog.com](http://www.assaarcachon.canalblog.com)
- Organiser « un événement » (conférence, animation, expo...?)

#### **ENVIRONNEMENT**

Avec la Ville :

- Suivi des travaux de sauvegarde des espaces boisés publics. Assurer le relais d’information auprès du public et des associations
- Poursuite d’actions pédagogiques pour la sauvegarde des espaces boisés privés urbanisés.
- Relancer l’entretien des alignements d’arbres en ville.
- Bilan des contrôles municipaux des replantations d’arbres après permis d’abattage .

Au sein de la CEBA : suivi des grands dossiers de protection de l'environnement pour le Bassin d'Arcachon. (Natura 2000, Parc Naturel Marin, traitement des boues portuaires, sauvegarde de la forêt, projet divers d'urbanisation .....

SCOT : Suivi et contribution aux études d'élaboration, en coordination avec la CEBA

### **GESTION INTERNE DE L'ASSA**

- Poursuite de la mise en oeuvre des synergies Associations de quartiers - ASSA.
- Amélioration de la communication ASSA/associations/adhérents des associations par internet

### **5/ Compte-rendu financier et approbation des comptes 2010, cotisations 2012 :**

#### **Résultats pour l'exercice 2010**

Le trésorier présente les comptes. L'exercice est excédentaire.

- Recettes : 1780,00 €
- Dépenses : 1318,16
- Excédent pour l'exercice 2010 : 461,84
- En caisse en fin d'exercice : 1732,64
- Compte d'épargne : 12745,86

Voir détails dans le tableau en annexe

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité

#### **Cotisation 2012**

Le Président propose de maintenir la cotisation à son niveau actuel : approuvé à l'unanimité.

Personnes physique : 15€

Association : 30€

### **6/ Elections au Conseil d'Administration :**

Membres individuels sortants : HUREL, LETOURNEUX, LOPEZ. Ils se représentent tous les trois

Autres candidats individuels : Mme F de SAINT ROMAIN, et Mr Gérard VINCENT.

2 associations sortantes ASSPP (Pereire), et ASIRPA. Elles se représentent.

Aucune autre association ne se présente.

L'ABVA a démissionné en cours d'année

Le Président fait passer au vote à bulletin secret :

votants : 49

exprimés 47

blancs ou nuls : 2

ASIRPA et ASSPP : réélus

Mme de SAINT ROMAIN : 14

Mme HUREL : 23

Mr LOPEZ : 36 élu

Mr LETOURNEUX : 34 élu

Mr VINCENT : 27 élu

**7/ Questions, divers et débat :**

Arrivée du Maire Yves FOULON, à 18H30, accompagné de Mr CHANSAREL (urbanisme).

Les principaux sujets abordés ont été

- le déroulement du plan de sauvegarde des espaces boisés publics et le programme d'action pour la sauvegarde des espaces boisés privés
- la replantation des alignements d'arbres en ville (de nombreux abattages ont notamment eu lieu l'année passée pour cause de maladie)
- le contrôle du respect des permis de construire en matière d'arbres à conserver
- le projet de charte des enseignes commerciales et la politique de la Ville à ce sujet
- les projets de révisions simplifiées du PLU (Peyneau et Petit Port)
- les préoccupations de l'ASSA à propos de la destruction paysagère prévisible à l'îlot Peyneau et au Petit Port (projets d'hôtel, logements et commerces à Peyneau et Pole Océanographique Aquitain (POA) au Petit Port.
- L'intérêt effectif du POA pour la Ville d'Arcachon

Plus aucune question à l'ordre du jour.

La séance est levée à 20h par le Président.

Eric LEFEBVRE  
Le 20 juillet 2011

Bernard PLAN

PJ : comptes 2010